## **CARTE NATIONALE D'IDENTITE ELECTRONIQUE MAJEUR (VALABLE 10 ANS)**

## FOURNIR LES ORIGINAUX + LES PHOTOCOPIES DES DOCUMENTS

PREMIERE DEMANDE	RENOUVELLEMENT	RENOUVELLEMENT POUR PERTE ET VOL
PRE-DEMANDE A REMPLIR SUR LE SITE DE L'ANTS (imprimer sans signer ou venir avec le n° de la pré-demande) OU CERFA N° 12100*02 (le remplir et imprimer sans signer)		
https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne		
-Passeport valide <u>ou</u> périmé de moins de 5 ans <u>ou</u> copie	-Rapporter l'ancienne carte d'identité	-Passeport valide <u>ou</u> périmé de moins de 5 ans <u>ou</u> copie
intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois (original)	-Si carte périmée plus de 5 ans présenter un passeport valide	intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois
Sauf si la ville de naissance est reliée au service de	ou fournir la copie intégrale de l'acte de naissance de moins de	' - '
dématérialisation COMEDEC	3 mois (original) Sauf si la ville de naissance est reliée au	de dématérialisation COMEDEC
(liste disponible sur https://ants.gouv.fr/les-solutions/COMEDEC/villes-	service de dématérialisation COMEDEC	
adhérentes-à-la-dématérialisation )		Perte : déclaration à remplir en mairie le jour du rdv ou
- Si né en France de parents étrangers : fournir justificatif de	- <u>Si né en France de parents étrangers</u> : se référer à la liste de la 1 <sup>ère</sup> demande	sur internet https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/14011
nationalité française	ia 188 demande	nttps://www.service-public.fr/simulateur/calcul/14011
	-Si nom d'époux : se référer à la liste de la 1ère demande	- <b>Vol</b> : déclaration à remplir au commissariat
- <u>Si nom d'époux</u> : copie intégral de l'acte de mariage de moins	Serencia da liste de la 1 dell'alla	voi
de 3 mois (original) pas de livret de famille	-Si divorce autorisée à garder le nom d'époux : se référer à la	-Si né en France de parents étrangers : se référer à la liste
	liste de la 1 <sup>ère</sup> demande	de la 1 <sup>ère</sup> demande
-Si divorce : autorisée à garder le nom d'époux : jugement ou		
attestation de l'ex-conjoint + copie de la pièce d'identité		- <u>Si nom d'époux</u> : se référer à la liste de la 1 <sup>ère</sup> demande
	- <u>Justificatif de domicile</u> : se référer à la liste de la 1 <sup>ère</sup> demande	
-1 justificatif de domicile de l'année en cours au nom du		Si divorce: autorisée à garder le nom d'époux : se
demandeur (facture : EDF, téléphone, assurance habitation, quittance loyer d'agence, avis d'imposition)	-Majeur habitant chez ses parents ou autre que ses	référer à la liste de la 1 <sup>ère</sup> demande
quittance loyer a agence, avis a imposition)	<u>parents sans justificatif de domicile à son nom</u> : voir liste 1 <sup>ère</sup>	Location and the desired and t
-Majeur habitant chez ses parents ou autre que ses	demande	- <u>Justificatif de domicile</u> : se référer à la liste de la 1 <sup>ère</sup> demande
parents sans justificatif de domicile à son nom (téléphone	-Photo d'identité : se référer à la liste de la 1ère demande	demande
portable, avis d'imposition), doit fournir : justificatif de	rioto d'identite. Se referer à la liste de la 1 definance	-Majeur habitant chez ses parents ou autre que ses
domicile des parents <u>ou</u> de l'hébergeant + attestation		parents : se référer à la liste de la 1ère demande
d'hébergement + copie de la pièce d'identité de l'hébergeant.		
		Timbre fiscale à 25 €: (achat sur internet ou tabac)
- Photo d'identité moins de 6 mois obligatoire (de préférence		
couleur et sans lunettes, visage et oreilles dégagés, expression		- <u>Photo d'identité</u> : se référer à la liste de la 1 <sup>ère</sup> demande
neutre, rien dans les cheveux, bouche fermée, sans annotation		
au dos, surtout ramener la plaquette entière)		

POUR RAPPEL : PRE-DEMANDE A REMPLIR SUR LE SITE DE L'ANTS (imprimer sans signer ou venir avec le n° de la pré-demande)

https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne